

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V I ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des enfants

- Nomination du bureau de la délégation..... 2
- Présences en réunion..... 3

Mardi

04 octobre 2022

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

**Présidence
de Mme Nicole Dubré-
Chirat,
Présidente d'âge,
puis de
Mme Perrine Goulet,
*Présidente***



La séance est ouverte à 14 heures 05.

Présidence de Mme Nicole Dubré-Chirat, présidente d'âge

La délégation se réunit en vue de procéder à la nomination de son bureau, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese et M. Alexandre Portier exerçant les fonctions de secrétaires d'âge.

- **Présidente**

La délégation a été saisie des candidatures de Mme Perrine Goulet, Mme Marianne Maximi et Mme Caroline Parmentier.

Le nombre de candidates étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Mme Perrine Goulet ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée présidente de la délégation.

Présidence de Mme la présidente Perrine Goulet

- **Vice-présidents**

La délégation a été saisie des candidatures de M. Paul Christophe, Mme Marianne Maximi, Mme Caroline Parmentier, Mme Michèle Peyron, Mme Isabelle Santiago et Mme Isabelle Valentin.

Le nombre de candidats étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Les candidats suivants ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du premier tour de scrutin, M. Paul Christophe, Mme Michèle Peyron, Mme Isabelle Santiago et Mme Isabelle Valentin sont proclamés vice-présidents.

- **Secrétaires**

La délégation a été saisie des candidatures de Mme Anne-Laure Blin, M. Philippe Dunoyer, Mme Marianne Maximi, Mme Caroline Parmentier et Mme Maud Petit.

Le nombre de candidats étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Mme Maud Petit, ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du deuxième tour de scrutin, est proclamée secrétaire.

M. Philippe Dunoyer, ayant obtenu la majorité relative à l'issue du troisième tour de scrutin, est proclamé secrétaire.

En conséquence, le bureau de la délégation est ainsi constitué :

- **Présidente :** Mme Perrine Goulet
- **Vice-présidents :** M. Paul Christophe
Mme Michèle Peyron
Mme Isabelle Santiago
Mme Isabelle Valentin
- **Secrétaires :** M. Philippe Dunoyer
Mme Maud Petit

La séance est levée à 15 heures.

Membres présents

Présents. – M. Erwan Balanant, M. Ugo Bernalicis, Mme Anne-Laure Blin, M. Paul Christophe, Mme Sandrine Dogor-Such, Mme Nicole Dubré-Chirat, M. Philippe Dunoyer, M. Philippe Fait, Mme Charlotte Goetschy-Bolognese, M. Guillaume Gouffier-Cha, Mme Perrine Goulet, Mme Servane Hugues, Mme Hélène Laporte, Mme Laure Lavalette, Mme Karine Lebon, Mme Christine Loir, M. Laurent Marcangeli, Mme Alexandra Martin, Mme Marianne Maximi, Mme Caroline Parmentier, Mme Francesca Pasquini, Mme Maud Petit, Mme Michèle Peyron, M. Alexandre Portier, M. Éric Poulliat, Mme Angélique Ranc, Mme Isabelle Santiago, M. Hervé Saulignac, M. Olivier Serva, Mme Anne Stambach-Terrenoir, M. Bruno Studer, Mme Isabelle Valentin, M. Léo Walter